

CA1
EA730
89P17f

DOCS

Canadian **Institut**
Institute for **canadien pour**
International **la paix et**
Peace and **la sécurité**
Security **internationales**

DOCUMENT DE TRAVAIL N°17

LA SÉCURITÉ CANADIENNE FACE AUX
DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE : SOMMAIRE
DES DÉLIBÉRATIONS D'UNE
CONFÉRENCE

par Jean-François Rioux

Winnipeg, du 3 au 5 novembre 1988

avril 1989



PRÉFACE

L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales a été fondé en vertu d'une loi de la Chambre des communes qui est entrée en vigueur le 15 août 1984. La loi stipule notamment ce qui suit :

- a) l'Institut a pour mission d'accroître la connaissance et la compréhension de questions relatives à la paix et à la sécurité internationales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits;
- b) de stimuler, subventionner et poursuivre des recherches en matière de paix et de sécurité internationales;
- c) de stimuler les travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité internationales;
- d) de faire des études et proposer des idées et politiques pour le progrès de la paix et de la sécurité internationales;
- e) de recueillir et diffuser des informations et encourager des débats publics sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales »

C'est dans la perspective de ces objectifs que l'Institut organise ses conférences annuelles.

Quand M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations-Unies, a inauguré l'Année internationale de la paix, le 1er janvier 1986, il a déclaré ce qui suit : « L'humanité est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il lui faut maintenant choisir parmi les voies qui s'offrent à elle, quelle sera celle de l'avenir : l'une mène à la paix, l'autre à l'autantissement. A mesure que les dangers de la guerre et de la technologie toujours plus destructrice deviennent aigus, nous sommes appelés à choisir notre époque. Le monde d'aujourd'hui doit en éviter les souffrances causées par les conflits régionaux et locaux, aux effets dévastateurs de la pollution et de la déforestation, aux catastrophes naturelles. Il est temps d'œuvrer pour la paix et la sécurité internationales. »

DOCUMENT DE TRAVAIL N°17

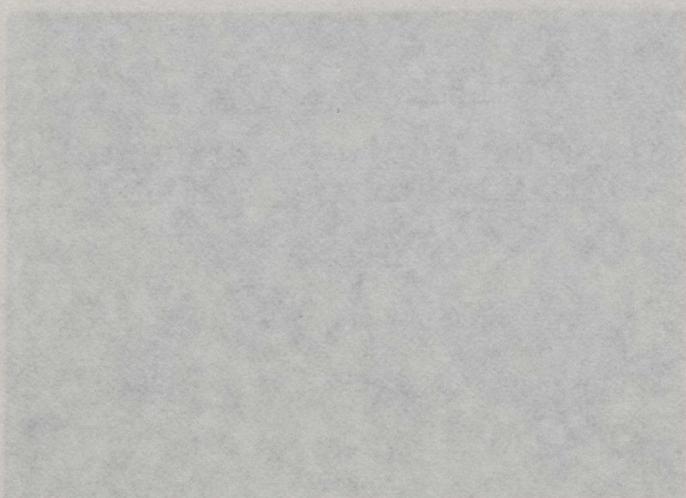
LA SÉCURITÉ CANADIENNE FACE AUX DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE : SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS D'UNE CONFÉRENCE

par Jean-François Rioux

Winnipeg, du 3 au 5 novembre 1988

avril 1989

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
130 St. George Street
Toronto, Ontario
M5S 1A5



360 rue Albert, bureau 900
Ottawa (Ontario)
K1R 7X7

ISBN 0-662-95488-2

PRÉFACE

L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales a été fondé en vertu d'une loi de la Chambre des communes qui est entrée en vigueur le 15 août 1984. La loi stipule notamment ce qui suit:

«L'Institut a pour mission d'accroître la connaissance et la compréhension de questions relatives à la paix et à la sécurité internationales d'un point de vue canadien, particulièrement en matière de limitation des armements, de désarmement, de défense et de solution des conflits, ainsi que :

- a) de stimuler, subventionner et poursuivre des recherches en matière de paix et de sécurité internationales;
- b) de stimuler les travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité internationales;
- c) de faire des études et proposer des idées et politiques pour le progrès de la paix et de la sécurité internationales;
- d) de recueillir et diffuser des informations et encourager des débats publics sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales.»

C'est dans la perspective de ces objectifs que l'Institut organise ses conférences annuelles.

Quand M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations-Unies, a inauguré l'Année internationale de la paix, le 1er janvier 1986, il a déclaré ce qui suit : «L'humanité est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il lui faut maintenant choisir parmi les voies qui s'offrent à elle, quelle sera celle de l'avenir : l'une mène à la paix, l'autre à l'anéantissement. A mesure que les dépenses militaires continuent de croître, que des armes et des techniques toujours plus perfectionnés sont mises au point, la menace de destruction nucléaire devient aiguë. Ce n'est pourtant pas le seul problème de notre époque. Le monde d'aujourd'hui doit en effet faire face aussi aux souffrances causées par les conflits régionaux et locaux, aux effets débilissants de la maladie et de la pauvreté, aux affres de la famine et des catastrophes naturelles. Il est temps d'oeuvrer pour le bien-être futur de toutes les nations en faisant preuve de la prévoyance et de la patience qu'exige la paix.»

PRÉFACE

C'est dans cet esprit que la conférence de l'Institut, qui a eu lieu à l'hôtel Delta Winnipeg, dans la capitale manitobaine du 3 au 5 novembre 1988, a été intitulée «La sécurité canadienne face aux défis du XXIe siècle».

Jean-François Rioux est candidat au doctorat en science politique à l'Université Carleton. Il enseigne à l'Université d'Ottawa.

C'est dans la perspective de ces objectifs que l'Institut organise ses conférences

Quand M. Javier Perez de Cuellar, Secrétaire général des Nations-Unies, a inauguré l'Année internationale de la paix, le 1er janvier 1986, il a déclaré ce qui suit :
«L'humanité est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il lui faut maintenant choisir parmi les voies qui s'offrent à elle, quelle sera celle de l'avenir : l'une mène à la paix, l'autre à l'annihilation. A mesure que les dangers humains continuent de croître, que des armes et des techniques toujours plus perfectionnées sont mises au point, le menace de destruction nucléaire devient aiguë. Ce n'est pourtant pas le seul problème de notre époque. Le monde d'aujourd'hui doit en effet faire face aussi aux sécheresses causées par les conflits régionaux et locaux, aux effets dévastateurs de la maladie et de la pauvreté, aux effets de la famine et des catastrophes naturelles. Il est temps d'ouvrir pour le présent et pour le futur de toutes les nations en l'esprit de la prévention et de la patience qu'exige la paix.»

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE	1
INTRODUCTION	5
I- «LES DÉFIS DU XXI ^e SIECLE»	9
Discours d'ouverture de M. Stephen Lewis	
II- SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIE	13
1. Pauvreté et démographie	13
M. Digby McLaren	
M. John Loxley	
2. L'évolution de l'environnement	16
Mme Francine Fournier	
M. Jim MacNeil	
3. Atelier sur la pauvreté et l'économie	20
4. Atelier sur l'environnement	21
5. La pauvreté et l'environnement : les réactions canadiennes	22
M. David Braide	
M. Douglas Lindores	
III- LA SÉCURITÉ DIPLOMATICO-MILITAIRE	27
1. Les perspectives de désarmement nucléaire	27
Mme Harriet Critchley	
M. Richard Ned Lebow	
2. La limitation des conflits régionaux	31
Mme Liisa North	
M. Jean-Pierre Derriennic	
3. Atelier sur les conflits et les armements	34
4. Guerre et paix : les réactions canadiennes	36
M. Douglas Fisher	
M. Geoffrey Pearson	
IV- PARTICIPANTS ET CONFÉRENCIERS	41

Le samedi 5 novembre (Salon Delta) (suite)

9 h 30

Guerre et paix

Présidence : Ron Fisher
Professeur, Département de psychologie
Université de la Saskatchewan

Orateur : Geoffrey Pearson
Directeur général
Institut canadien pour la paix et
la sécurité internationales

10 h 30

Pause-café

11 h

Pauvreté et environnement

Présidence : David Braide
Président adjoint
Institut Niagara

Orateur : Douglas Lindores
Vice-président principal
Agence canadienne de développement international

12 h 30

Clôture

Geoffrey Pearson
Institut canadien pour la paix et la
sécurité internationales

INTRODUCTION

Contrairement aux conférences traditionnelles sur la sécurité, la conférence annuelle de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales n'avait pas en 1988 comme objectifs d'identifier les ennemis et les amis de notre pays, de répertorier les dangers militaires potentiels menaçant notre territoire et nos alliés, ni de discuter des moyens militaires à prendre pour nous protéger.

La conférence a porté plutôt sur l'ensemble des aspects de la sécurité canadienne. La sécurité canadienne n'a pas été identifiée à la sécurité de l'État, mais bien à celle des gens qui habitent le pays. De plus, on n'a pas assimilé la sécurité à son seul aspect politico-militaire, mais on a insisté sur la nécessité d'un vaste effort pour assurer la protection des citoyens contre tout ce qui menace leur intégrité physique, leur liberté, leur bien-être, et leur santé. Enfin, la sécurité des Canadiens et Canadiennes a été présentée comme indissociable de la sécurité des autres habitants de la terre, car la course aux armements nucléaires, les conflits régionaux, l'appauvrissement du tiers-monde, la dégradation de l'environnement menacent le bien-être de tous. Ce sont là les défis du XXI^e siècle.

Cette citation tirée du rapport de la commission Brandt en 1980 résume bien la notion de sécurité globale :

Une politique internationale constructive aura entre autres tâches importantes celle d'apporter une conception nouvelle, élargie, de la «sécurité», moins limitée à ses aspects purement militaires. On ne pourra établir de sécurité véritable dans son contexte mondial qu'en créant les conditions fondamentales indispensables aux relations pacifiques entre les pays et en résolvant tous les problèmes, militaires et non militaires, qui les menacent, sans pour cela recourir à une accumulation croissante d'armes.

Les rapports Palme sur le désarmement (1982) et Brundtland sur l'environnement (1987) ont aussi en quelque sorte défini la sécurité comme étant le processus multilatéral visant à régler les problèmes mondiaux dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

Jusqu'à récemment hélas, les partisans d'une conception globale de la sécurité, au Canada ou ailleurs, prêchaient vraiment dans le désert, tant la situation internationale était mauvaise. Les relations américano-soviétiques étaient au plus bas, ce qui engendrait cynisme et fatalisme. La crise économique avait pour conséquences en Occident l'indif-

férence à l'égard du sort des plus pauvres et un repli généralisé des gens dans l'individualisme. Au début des années 1980, on se préoccupait donc surtout de questions comme l'équilibre stratégique avec l'Union soviétique et le sort économique du monde occidental. Les autres questions internationales ont été négligées. Toutefois, comme l'ont rappelé plusieurs participants à la conférence, tels que le professeur Ron Fisher, M. Stephen Lewis ou le très honorable Edward Schreyer, l'initiative de paix du Premier ministre Trudeau et la création subséquente de l'Institut ont allumé de petites lueurs d'espoir dans cette période plutôt sombre, tout comme d'ailleurs les rapports précédemment mentionnés.

La situation internationale est plus propice maintenant à la propagation de la conception globale de la sécurité. Comme l'a rappelé M. Stephen Lewis dans son discours d'ouverture, l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev a entraîné une transformation extraordinaire de la politique soviétique, ce changement offrant des possibilités d'action multiples pour la réduction des armements, le règlement des conflits et le renforcement des Nations-Unies. D'autres éléments positifs doivent aussi être mentionnés. La nouvelle détente instaurée entre les superpuissances met en relief les problèmes de sécurité régionaux dans le tiers-monde et inspire la volonté de les régler. Le problème de la dette du tiers-monde, qui a surgi en 1982 et qui est resté sans solution depuis, commence à attirer l'attention du grand public occidental et devient une préoccupation de taille chez des groupes, partis et gouvernements de plus en plus nombreux. Le sort de l'Afrique, aux prises avec la famine et la maladie, provoque une prise de conscience dans la population. La détérioration de l'environnement a tout spécialement attiré l'attention à la suite des conclusions inquiétantes formulées dans des études sur la composition chimique et la température de l'atmosphère qui ont été effectuées depuis la découverte du fameux «trou» dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique.

Le temps était donc venu pour l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales de déployer un effort particulier pour diffuser la perspective globaliste de la sécurité canadienne. La conférence annuelle de 1988 a fourni l'occasion d'étudier les multiples défis auxquels la sécurité canadienne fait actuellement face et d'offrir une tribune aux conférenciers et aux autres participants voulant exprimer leurs vues sur les possibilités concrètes d'action du Canada et de la collectivité internationale, face aux grands problèmes économiques, écologiques et militaires de l'humanité de la fin du XXe siècle.

La conférence n'avait cependant pas pour buts de découvrir des solutions miracles ou de mettre sur pied le programme politique qui viendrait régler, une fois pour toutes, les problèmes du monde. Comme l'a rappelé le Directeur général de l'Institut, M. Geoffrey Pearson, le mandat de son organisation, est simplement de défendre fidèlement les grands principes de la paix et de la sécurité mondiales. La conférence de l'ICPSI visait donc plutôt à sensibiliser et à informer.

La conférence a porté sur les questions de sécurité traditionnelles (diplomatie, conflits régionaux, maîtrise des armements, etc.), sur les questions de développement (pauvreté, population, etc.) et sur l'écologie (dégradation du milieu, éco-développement, etc.). Toutefois, il eût été difficile de classer chacune des présentations sous une seule rubrique, tant les sujets abordés étaient interdépendants. Néanmoins, il était impératif de diviser le rapport d'après des thèmes, afin d'en faciliter la lecture. Les deux grands thèmes de la sécurité diplomatico-militaire et de la sécurité économique et environnementale ont donc été retenus. L'adoption de cette dernière catégorie n'avait pas pour but de créer une fausse dichotomie entre les questions politiques et les «autres», mais elle a été rendue inévitable par le caractère particulièrement inextricable des relations entre le développement et l'environnement, telles que nos participants les ont présentées.

Néanmoins, a estimé M. Lewis, ces facteurs d'optimisme ne doivent pas faire oublier les défis de taille qu'il faudra relever d'ici le vingt et unième siècle, dans le domaine de la sécurité.

Le problème de la pauvreté et du sous-développement n'a pas encore de solution, et il faudra que le prochain président américain, M. George Bush (il devait être élu trois semaines après mon départ) affiche le même indifférence à ce sujet que celle de son prédécesseur. Les pays en développement du tiers-monde s'enrichissent rapidement : par exemple, de 1972 à 1980, les dépenses des pays en développement dans les domaines de l'éducation et de la santé ont augmenté de 40 p. 100, si l'on fait exception de l'Inde et de la Chine.

Les pays développés ont investi sur l'Afrique pour donner toute la mesure du problème, en faisant valoir que le milliard d'Africains de l'an 2000 connaîtront un niveau de vie pire que celui existant aujourd'hui, si la dette augmente et si l'aide publique au

I- LES DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE

Discours d'ouverture de M. Stephen Lewis

M. Stephen Lewis a d'abord défini trois réalités positives importantes qui influenceront sur le monde des prochaines années. Premièrement, la métamorphose de l'ONU, symbolisée par l'octroi du Prix Nobel de la Paix aux forces de maintien de la paix, procure l'espoir que l'Organisation revienne au rôle premier qui est le sien dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales. M. Lewis a rappelé l'atmosphère oppressante qui régnait dans l'Organisation lorsqu'il y est entré en 1984 et il a estimé que les historiens du futur seront surpris de la rapidité du changement s'étant opéré à l'ONU. Deuxièmement, selon M. Lewis, l'action de M. Gorbatchev à la tête de l'URSS est remarquable. Non seulement la diplomatie soviétique s'est tournée de façon constructive vers l'ONU depuis 1986, mais les progrès de l'URSS dans la réforme de l'agriculture et dans le commerce avec l'Ouest, ainsi que le retrait de troupes de l'Armée rouge de l'Afghanistan, augurent très bien pour l'avenir. Enfin, toujours selon M. Lewis, les progrès récents accomplis en matière de limitation des armements (songeons, par exemple, à l'accord sur les forces nucléaires à portée intermédiaire en Europe et à la reprise des pourparlers sur les armements stratégiques, chimiques et conventionnels) constituent un autre fait nouveau encourageant.

Néanmoins, a estimé M. Lewis, ces facteurs d'optimisme ne doivent pas faire oublier les défis de taille qu'il faudra relever d'ici le vingt et unième siècle, dans le domaine de la sécurité.

Le problème de la pauvreté et du sous-développement n'a pas encore de solution, et il semble que le prochain président américain, M. George Bush [il devait être élu trois jours plus tard], affichera la même indifférence à ce sujet que celle de son prédécesseur. Pourtant, l'appauvrissement du tiers-monde s'accroît rapidement : par exemple, de 1972 à 1987, les dépenses des pays en développement dans les domaines de l'éducation et de la santé ont diminué de 40 p. 100, si l'on fait exception de l'Inde et de la Chine.

M. Lewis s'est concentré sur l'Afrique pour donner toute la mesure du problème, en faisant valoir que le milliard d'Africains de l'an 2000 connaîtra un niveau de vie pire que celui existant aujourd'hui, si la dette augmente et si l'on n'accroît pas l'aide publique au

développement. Les obligations annuelles au titre du paiement de la dette des pays africains sont passées de 3 à 5 milliards de dollars US entre 1980 et 1983, à 25 milliards de dollars US entre 1987 et 1989, et elles pourraient atteindre 45 milliards en 1995. Le problème de la dette prend une dimension encore plus choquante si l'on observe que ces pays ont dû déboursier en 1986-1987 1 milliard de dollars de plus que ce qu'ils ont retiré en services du Fonds monétaire international; par ailleurs, les programmes d'austérité imposés aux pays endettés ne résolvent rien, mais ils restreignent le développement humain et économique.

Le problème de la dette ne se résoudra pas de lui-même, si l'on prend en compte la diminution des prix sur les marchés internationaux et la baisse des revenus d'exportation de l'Afrique au cours des dernières années. De plus, la fabrication de divers produits de substitution pourrait encore empirer la situation de nombreux exportateurs du tiers-monde. M. Lewis a dénoncé l'inaction des pays du Groupe des Sept car il estime, par exemple, que le passif total des vingt-deux pays les plus endettés (100 milliards de dollars US), qui est dû aux Occidentaux, pourrait être effacé du jour au lendemain sans qu'il n'y paraisse.

M. Lewis regrette aussi que la grande majorité des États occidentaux ne souscrivent pas encore aux recommandations du rapport Pearson, lequel préconisait - il y a vingt ans - de porter l'aide publique au développement au niveau de 0,7 p. 100 du produit national brut des donateurs. De fait, on peut même observer une baisse de l'aide américaine consentie à l'Afrique subsaharienne, aide qui est passée de 1,3 milliard de dollars US en 1985 à 600 millions cette année.

Le Canada et le monde occidental se doivent de veiller à ce que l'Afrique ne glisse pas encore davantage dans la misère au XXI^e siècle.

La protection de l'environnement constitue le deuxième grand défi de l'humanité, et il s'agit là d'un objectif à deux volets : d'une part, réduire la pollution dans les pays industrialisés et, d'autre part, favoriser le développement économique des pays pauvres tout en respectant l'équilibre écologique. M. Lewis a vanté le travail fait à l'ONU qui nous a donné le rapport Brundtland sur le développement et l'environnement. Cet ouvrage énonce les deux grands principes du développement soutenable et du patrimoine commun de la terre, des eaux et de l'air, et il en fait les fondements nécessaires d'une politique mondiale sur l'environnement.

Le troisième objectif d'une politique globale de paix et de sécurité doit être de lier désarmement et développement. M. Lewis a rappelé que la réduction des armements au Nord comme au Sud pourrait débloquer d'énormes ressources susceptibles ensuite d'être mises au service du développement international. Il regrette que cette question soit rejetée par plusieurs États industrialisés qui ne veulent ni désarmer ni augmenter l'aide au développement, et par des gouvernements du tiers-monde, qui ne veulent pas avouer publiquement qu'ils consacrent plus à leur armée qu'à l'éducation et aux services de santé. Néanmoins, le sujet a été abordé en 1987 à une conférence spéciale des Nations-Unies à laquelle tous les grands États, sauf les États-Unis, ont participé.

L'analphabétisme constitue un quatrième problème. Le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) estime qu'en l'an 2000, il y aura plus d'un milliard d'analphabètes sur la planète. Comment, a demandé M. Lewis, ces personnes pourront-elles se trouver un emploi à l'âge de l'informatique ? Et il faut se rappeler que les femmes seront les grandes perdantes dans ce contexte.

Enfin, la question des droits de la personne représente le dernier grand défi de l'humanité à l'aube du XXIe siècle. Il existe plus de soixante instruments juridiques internationaux sur les droits de la personne, y compris les deux grandes conventions et le protocole facultatif de l'ONU, mais ils ne sont guère utilisés. Le Canada doit continuer le travail entrepris dans ce domaine, en particulier en aidant à réaliser une convention sur les droits des peuples autochtones, en ratifiant la convention sur les droits des enfants, et en stimulant l'application de la convention sur les droits de la femme.

M. Lewis a conclu son exposé en proposant que l'ONU devienne le véhicule d'une nouvelle et nécessaire conception de la paix et de la sécurité internationales dans laquelle le développement, l'environnement et les droits de la personne tiendraient une place prépondérante. Il a ajouté certaines idées pour l'action diplomatique plus traditionnelle des Nations-Unies : instituer une force de maintien de la paix permanente et facilement déployable; renforcer le rôle de la Cour internationale de justice; et créer de nouveaux instruments pour le règlement des conflits régionaux. Encore une fois, l'ancien ambassadeur a mis son auditoire en garde contre le pessimisme et il a proposé que l'on cherche à transformer les relations internationales en les axant sur les intérêts de l'humanité tout entière.

II- SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIE

1. Pauvreté et démographie

M. Digby McLaren a présenté le conférencier, en insistant sur les aspects écologiques de la surpopulation. Il a rappelé que l'humanité transforme aujourd'hui l'environnement beaucoup plus que celui-ci n'est touché par les forces naturelles. Par exemple, l'humanité déplace plus de matière et influe plus sur l'atmosphère que ne le font les volcans. M. McLaren signale que les perturbations climatiques contemporaines sont probablement le fait de l'activité humaine et qu'elles sont symptomatiques de problèmes environnementaux beaucoup plus vastes. Il estime que l'explosion démographique constitue la plus grande menace pour l'écologie et que la planète ne pourra pas survivre à l'épuisement des ressources et à la dégradation du milieu qui accompagnent cette croissance rapide de la population. M. McLaren a conclu par une image instructive. Si des extra-terrestres intelligents s'approchaient de notre planète, dit-il, ils l'assimileraient immédiatement à un système échappant à toute maîtrise.

M. John Loxley s'est attaché à montrer la difficulté qu'il y a à limiter la population avec les programmes actuels et il a émis l'idée que seule une politique de développement international combinée à certaines mesures sociales nouvelles pourrait ralentir la croissance démographique.

Selon l'analyse conventionnelle des liens entre population et pauvreté, l'accroissement démographique est un facteur capital de la paupérisation du tiers-monde, car l'augmentation du nombre des bouches à nourrir ne peut s'accompagner d'un progrès équivalent de la productivité agricole. Cette hypothèse provient de l'économiste anglais Thomas Malthus (1766-1834), et certaines tendances mondiales semblent confirmer sa vision apocalyptique de la démographie.

La population mondiale était d'environ 600 millions d'habitants en l'an 1500. Elle a doublé en 350 ans. Ensuite, elle a doublé encore en 100 ans, puis en 35 ans seulement, le principal facteur de cette croissance rapide étant la fertilité du tiers-monde. Dans les années 1960, Paul Erlich, dans The Population Bomb, a prédit qu'il y aurait 10 milliards d'êtres humains en l'an 2000. Nous savons aujourd'hui que ce chiffre ne sera atteint que

vers la fin du XXI^e siècle, car le taux de natalité, qui était d'au moins 2 p. 100 il y a vingt ans, a baissé depuis et se situe maintenant entre 1,6 et 1,7 p. 100, principalement en raison de la politique antinataliste de la Chine populaire. Cependant, la situation n'est pas la même dans le reste du tiers-monde. Les taux de natalité en Afrique n'ont pas de précédent historique. Ils sont le double de ceux de l'Europe du XIX^e siècle, de sorte que la population du continent noir doublera dans les vingt prochaines années.

L'explosion démographique crée d'intenses pressions sur la terre et les ressources alimentaires. La situation de l'Afrique évoque un scénario malthusien. Dans les années 1960, la population du continent croissait au rythme de 2,6 p. 100 par année, mais la production agricole n'augmentait elle que de 2,1 p. 100. Aujourd'hui ces chiffres sont respectivement de 2,9 p. 100 et de 1,7 p. 100, si bien que trente-quatre pays africains sont menacés par la famine. Les programmes sociaux et éducationnels sont débordés, et ce sont majoritairement les femmes qui souffrent des réductions de services. Le chômage et le sous-emploi touchent la majorité de la population. L'urbanisation progresse anarchiquement. La déforestation et l'épuisement des sols menacent l'environnement. Enfin, l'inégalité des revenus s'accroît constamment.

M. Loxley a cependant tenu à mettre en garde son auditoire contre une explication malthusienne de la surpopulation. C'est, croit-il, la pauvreté qui engendre la surpopulation, et non pas le contraire. En effet, il est rationnel pour les couples du tiers-monde d'avoir une nombreuse progéniture, car leurs enfants pourront éventuellement les soutenir financièrement durant la vieillesse. Deuxièmement, la croissance démographique a aussi des causes culturelles, car elle traduit une division du travail qui confine les femmes à la procréation. Troisièmement, M. Loxley souligne que les inégalités massives du tiers-monde expliquent en grande partie la pauvreté et le retard social. Enfin, l'histoire nous enseigne que la réduction des naissances est survenue après la hausse de la sécurité économique, l'accession au bien-être matériel et l'émancipation de la femme.

Étant donné les réalités du tiers-monde, donc, les programmes de planification des naissances menés par les agences d'aide au développement ne peuvent pas vraiment fonctionner. Pour arriver à limiter la population, il faut des politiques d'équité (ex. : réforme agraire), de sécurité économique (ex. : autosuffisance alimentaire) et de promotion de la femme (entre autres, par l'alphabétisation).

Pour que de telles politiques deviennent possibles, il importe, selon M. Loxley, de régler de toute urgence le problème de la dette du tiers-monde. Malgré certaines mesures comme l'effacement par le Canada d'une partie de la dette officielle des pays les plus pauvres d'Afrique, il reste beaucoup de chemin à faire. Les pays en développement s'épuisent aujourd'hui à payer de lourds intérêts, alors que les banques occidentales savent très bien que la majorité de la dette ne sera jamais remboursée et que leurs réserves (regarnies grâce à l'aide des contribuables) sont suffisantes pour garantir leur maintien après la remise de plusieurs dettes.

Le professeur Loxley est ensuite passé au cas canadien pour reconnaître que, dans la situation actuelle de notre pays, il y a effectivement un lien entre démographie et pauvreté, par le biais du vieillissement de la population. Les personnes de soixante-cinq ans et plus représentent aujourd'hui un tiers de tous les pauvres au Canada. Les gens de ce groupe d'âge constitueront environ 15 p. 100 de la population totale du Canada en l'an 2000, et le risque est grand de voir la pauvreté augmenter parallèlement. En fait, l'inégalité des revenus est très forte chez nous, malgré la prédominance du modèle de consommation de la classe des nouveaux professionnels («yuppies») et les niveaux records de la valeur de l'immobilier dans nos grandes villes. Au sommet de la pyramide sociale canadienne, 10 p. 100 de la population accapare 30 p. 100 des richesses, tandis qu'au bas de l'échelle, 30 p. 100 des gens ne possèdent que 11 p. 100 des avoirs. Il y a donc beaucoup de progrès à faire pour que les personnes âgées n'en viennent pas à constituer une classe de pauvres dans une société dominée par une petite élite économique.

La politique canadienne d'immigration fait le lien entre la démographie du tiers-monde et la nôtre. Le conférencier n'entend pas par là que l'émigration des populations du Sud vers le Canada réglerait le problème de la surpopulation. Il pense plutôt que l'augmentation de l'immigration est nécessaire au bien-être futur de notre pays. Le professeur Loxley s'insurge contre les visions simplistes présentant l'immigration comme une menace économique, et il s'oppose à ce que la politique d'immigration soit liée au niveau d'emploi canadien. En fait, affirme-t-il, les immigrants stimulent l'activité économique. Une augmentation de l'immigration combinée à une préférence pour les «jeunes familles» favoriserait la vigueur économique et le rajeunissement démographique de notre pays.

En conclusion, le professeur Loxley a affirmé que, si l'Occident veut soutenir le développement international et protéger l'environnement, il ne pourra plus maintenir sa croissance rapide et son style de vie somptueux. Il nous faut réaliser que notre mode de vie n'est pas exportable, qu'il ne favorise pas le développement du tiers-monde et qu'il menace les ressources naturelles. Il nous faut remettre nos valeurs en question et adopter un mode de vie plus modeste.

Pendant la discussion avec l'auditoire, le professeur Loxley a déclaré que les forces naturelles de régulation de la population (famines, épidémies, guerres, etc.) ne résolvent pas le problème de surpopulation et qu'elles engendrent des souffrances supplémentaires pour les habitants des régions pauvres. Il s'est défendu de soutenir l'immigration pour des raisons uniquement économiques. Les motifs humanitaires de l'immigration sont tout à fait louables, et il ne fait que combattre l'argument voulant que l'immigration menace notre bien-être matériel.

2. L'évolution de l'environnement

Mme Francine Fournier a montré l'importance de l'écologie dans les relations internationales en citant les récents travaux de l'UNESCO, selon lesquels les trois grands défis de l'humanité d'ici l'an 2000 seront la paix, le développement et l'environnement. Le rapport Brundtland a traduit cette prise de conscience universelle à l'égard de l'habitat naturel, et ses auteurs ont très bien défini les liens potentiels entre environnement et sécurité. Si les ressources sont rares, signale le rapport, les risques de conflit armé entre États ou autres organisations politiques pour la possession de ces ressources augmentent. Mme Fournier a aussi insisté sur le rôle précis que les conflits armés jouent dans la détérioration de l'environnement et sur la façon dont l'industrie militaire contribue à l'épuisement de certaines ressources rares. L'UNESCO a vraiment pris le virage écologique sous la direction actuelle de M. Frederico Mayor, qui s'est prononcé pour le respect de l'écologie dans des buts de paix et de développement, en prônant le concept de développement soutenable expliqué et défini dans le rapport Brundtland.

M. Jim MacNeill a soutenu qu'aux yeux des Canadiens, la destruction de l'environnement rivalise aujourd'hui avec l'éventualité d'une guerre nucléaire en tant que principal danger menaçant la planète. Et, malgré l'intérêt croissant manifesté pour les questions écologiques et symbolisé par le succès qu'a remporté le rapport Brundtland, nos concepts

de sécurité et nos institutions politiques et économiques demeurent sérieusement inadaptés et en retard face à l'acuité et à l'actualité du problème.

M. MacNeill s'est d'abord intéressé à la dégradation de l'atmosphère pour montrer l'importance de la crise qui menace l'humanité. La couche d'ozone protégeant la terre contre les radiations du soleil s'est amenuisée de plus de 3 p. 100 durant la dernière décennie, du fait de l'action destructrice des chlorofluorocarbones (CFC) qui contribuent par ailleurs sensiblement à l'effet de serre et au réchauffement de la planète. Ce dernier phénomène alarme certains pays maritimes. Les Maldives, dont le point le plus élevé n'est qu'à deux mètres au-dessus du niveau de la mer, pourraient être presque totalement englouties si, comme le prédisent de nombreux scientifiques, le réchauffement devait hausser le niveau des océans de 1,5 mètre au cours des quarante à soixante prochaines années. Faudra-t-il, a demandé le conférencier, ajouter la catégorie des pays menacés à la liste des espèces «en voie de disparition» ?

Le communiqué final de la Conférence mondiale sur l'atmosphère en évolution, indications pour la sécurité du globe, tenue en juin 1988 à Toronto, exprime bien le lien entre les transformations atmosphériques et la sécurité internationale:

...les changements désastreux de l'environnement mèneront à des dislocations économiques et politiques graves qui ne pourront qu'accroître les risques de conflits dans et entre les pays, si bien que ces changements pourraient bien devenir la pire menace non militaire pour la sécurité internationale et l'économie globale.

Continuant dans cette voie, M. MacNeill a soutenu que, même si des facteurs politiques et économiques influent souvent sur le développement économique destructeur et le stress environnemental actuels, ces derniers sont de plus en plus la cause intrinsèque des conflits internationaux, quoique cette relation soit très complexe et que les situations diffèrent beaucoup entre elles.

Pour illustrer cette thèse, M. MacNeill a d'abord utilisé l'exemple des «réfugiés environnementaux». En 1984-1985, il y en avait plus de 10 millions en Afrique seulement, et ils constituaient les deux tiers de tous les réfugiés dans le monde. Les conflits politiques peuvent être considérés comme la cause immédiate de ce phénomène, mais la déforestation et la sécheresse apparaissent comme les causes sous-jacentes. Les

problèmes de pays comme l'Éthiopie, El Salvador ou Haïti sont largement attribuables à la dégradation de l'environnement.

La désertification s'accroît de façon dramatique dans le tiers-monde. En Inde, les zones boisées, qui couvraient la moitié du pays il y a soixante-quinze ans n'en représentent plus que 14 p. 100 aujourd'hui; en Éthiopie, la forêt ne couvre plus qu'un pour cent du territoire, comparativement à 30 p. 100 il y a quarante ans. Naturellement, ce phénomène est accéléré par les politiques encourageant les citoyens à coloniser les forêts et à déboiser pour améliorer la production agricole, comme au Brésil, en particulier. Contre cette tendance, le reboisement est nettement insuffisant. Le nombre d'arbres plantés équivaut à 10 p. 100 des arbres coupés dans le tiers-monde, et les programmes de compensation prévus sont trop timides. Même les pays industrialisés, dont le Canada, ne replantent pas assez et peuvent difficilement aller prêcher la vertu à l'Indonésie ou au Brésil à cet égard.

La situation de l'eau potable n'est guère meilleure. La consommation d'eau potable a doublé depuis 1940, et certaines rivières pourraient devenir les enjeux importants de conflits entre voisins. Pensons au Nil ou au Gange, par exemple.

Le processus de réchauffement de l'atmosphère ne pourra jamais être inversé. Tout ce que nous pouvons espérer faire, c'est de le ralentir, ou peut-être de stabiliser la situation à long terme, si les gouvernements agissent immédiatement. Le premier pas dans cette direction doit être la ratification de la convention de Montréal, qui a pour objectif de mettre un terme à la production des CFC d'ici l'an 2000, ce qui pourrait réduire le réchauffement de 15 p. 100. Aussi, il faudra, comme l'ont mentionné les participants à la conférence de Toronto, avoir ramené en 2005 à 80 p. 100 du niveau de 1988 les émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carburants fossiles dans le monde industrialisé. M. MacNeill a proposé d'obliger les compagnies pétrolières et les compagnies d'électricité à reboiser pour compenser les effets de leurs activités sur l'environnement. Un fonds international de l'atmosphère pourrait être approvisionné grâce à une taxe sur la consommation de carburants fossiles dans les pays industrialisés. Enfin, les gouvernements devraient s'abstenir de subventionner l'exploitation des carburants fossiles et s'intéresser plutôt à d'autres types d'énergie.

La situation actuelle est tout à fait inédite et exige que nous cessions de favoriser la croissance sans égard pour l'épuisement des ressources et que nous prenions l'environnement en compte dans nos décisions économiques.

Il nous faut, pour accroître la sécurité mondiale, régler les questions écologiques. M. MacNeill affirme que les nations pourraient améliorer leur sécurité beaucoup plus par des dépenses profitant à l'environnement que par l'achat de coûteux matériels militaires. On dépense dans le monde 2,7 milliards de dollars US par jour en armes, et plusieurs pays consacrent plus aux budgets de défense qu'au développement, à la santé, à l'éducation et à l'environnement. Le financement de programmes sérieux pour contrer à l'échelle mondiale la déforestation, la désertification, la pollution de l'eau et la surpopulation exigerait des sommes moindres que les dépenses militaires engagées par le monde pendant un mois. Or, le Canada agit comme les autres pays. Il pense à se doter de dispendieux sous-marins à propulsion nucléaire pour protéger l'Arctique, alors que les menaces pesant sur la sécurité canadienne dans cette région sont beaucoup plus écologiques que militaires. Il vaudrait mieux se lancer dans un programme de protection de l'Arctique contre le réchauffement et la hausse du niveau de l'eau, en collaborant à ce sujet avec les autres puissances circumpolaires.

En conclusion, M. MacNeill a observé que les effets du réchauffement de la planète se feront sentir aussi tôt que dans huit ans environ. D'ici une quarantaine d'années seulement, la température du globe pourrait avoir monté de 4,5° Celsius et le niveau des océans de 1,5 mètre. Il serait alors trop tard. Il importe donc que les citoyens du Canada et des autres pays industrialisés fassent savoir à leurs dirigeants que la protection du milieu naturel doit devenir une priorité gouvernementale.

Pendant la discussion qui a suivi, on a beaucoup parlé du remplacement des carburants fossiles. M. MacNeill a répété qu'il fallait cesser d'utiliser ces carburants. M. Digby McLaren a appuyé le conférencier en soulignant que l'on consomme encore les trois quarts de notre énergie sous cette forme, et il a fait une mise en garde contre l'utilisation du charbon : ce combustible est plus efficace du point de vue énergétique, mais il faut l'abandonner, car il produit deux fois plus de CO₂ que le pétrole ou le gaz naturel. M. MacNeill a défendu l'idée selon laquelle la réduction de la consommation de ces carburants constitue une politique réaliste qui amènera des avantages économiques concrets à long terme.

3. Atelier sur la pauvreté et l'économie

Les participants à cet atelier ont abordé deux thèmes : la pauvreté au Canada et la pauvreté dans le tiers-monde, l'idée dominante étant que la pauvreté et l'injustice sociale constituent des menaces de taille pour la sécurité globale.

On s'est dit inquiet du vieillissement de la population canadienne qui, conjugué avec des programmes sociaux impropres, pourrait augmenter la pauvreté et l'insécurité des personnes et du pays. L'endettement des Canadiens est aussi trop lourd, et les institutions financières ont trop d'influence sur la vie des gens. Il conviendrait de favoriser le plein emploi, notamment en stimulant les programmes d'éducation, de formation de la main-d'oeuvre et de recyclage professionnel.

Au sujet du tiers-monde, les participants ont regretté leur propre ignorance, et l'ignorance des Canadiens en général face aux problèmes du sous-développement, et ils ont souligné la nécessité de sensibiliser davantage le public canadien à ce sujet.

Les liens entre injustices économiques et sociales et conflits régionaux dans le tiers-monde ont été évidents pour l'ensemble des participants. Ceux-ci ont accepté le diagnostic du professeur Loxley sur l'impact négatif de la dette et ils ont recommandé que le règlement du problème de la dette devienne un objectif primordial. Le Canada devrait reconnaître sa responsabilité à l'égard de l'endettement et travailler à la mise sur pied d'un programme de redressement économique du tiers-monde. Toutefois, les participants ont reconnu que les dépenses militaires influent beaucoup sur le niveau de la dette et que l'Occident n'est pas le seul responsable de ce phénomène. La démilitarisation devrait accompagner les autres efforts de développement international. L'aide à l'alphabétisation, chère à M. Stephen Lewis, a été citée aussi comme étant une priorité. De même, les programmes d'aide devraient favoriser le développement agricole et les besoins humains plutôt que le développement industriel et les méga-projets.

En conclusion, les participants à l'atelier ont proposé que le gouvernement canadien favorise le plein emploi et soutienne des programmes sociaux visant à assurer la sécurité des Canadiens et Canadiennes en l'an 2000. Dans sa politique avec le tiers-monde, le Canada devrait chercher à régler le problème de la dette et insister sur des politiques

d'aide dont l'objet est de répondre aux besoins immédiats des gens et de garantir leur subsistance.

4. Atelier sur l'environnement

Les participants ont d'abord adopté la définition globale de la sécurité, qui inclut le volet environnemental. Dans cette perspective, la «réconciliation» de l'économie et de l'écologie par le biais du développement soutenable (éco-développement) doit être une priorité.

Les participants ont convenu que la militarisation joue un rôle direct dans les conflits politiques et dans les problèmes économiques et écologiques, et ils ont fait leurs conclusions du rapport Palme. Il faut lier la réduction des armements au développement et à l'écologie. (Depuis quelques années, signale le professeur Vaillancourt, des groupes populaires québécois diffusent le slogan «désarmer pour développer autrement»). L'établissement d'un fonds international pour le développement et l'environnement, approvisionné à même l'argent épargné sur les budgets militaires, pourrait contribuer énormément à l'amélioration des conditions de vie dans le monde.

Le passage d'une société consommatrice de carburants fossiles à une société de conservation utilisant des formes d'énergie douce est nécessaire à l'équilibre écologique. Toutefois, le remplacement du charbon, du pétrole et du gaz suppose des choix qui ne sont pas faciles, puisqu'aucune solution de rechange n'est sans défaut. Le nucléaire ne produit pas de CO₂, mais il comporte d'autres risques écologiques graves. L'hydro-électricité est renouvelable, efficace et fiable, mais elle a des répercussions sur les populations et l'environnement du Nord canadien. L'utilisation de l'hydrogène est une possibilité qu'il reste à explorer. L'énergie solaire et éolienne coûte cher et elle ne suffit pas pour alimenter les gros consommateurs. Une seule chose rallie les opinions : l'efficacité et la conservation énergétiques sont souhaitables, et le Canada a encore beaucoup de chemin à faire dans ces domaines.

Le Canada doit aussi réformer plusieurs autres pratiques, aux dires des participants. Les déchets doivent être réduits par le recyclage, peut-être aussi par l'imposition d'une taxe spéciale sur les quantités excessives de rebuts. Les terres agricoles devront être préservées grâce à une exploitation moins intensive, moins mécanisée et faisant moins

appel aux produits chimiques. L'extension des réseaux de pistes cyclables dans nos villes pourrait favoriser l'usage de la bicyclette comme mode de transport personnel.

Au sujet du tiers-monde, on a noté que les problèmes de la déforestation et de la désertification sont graves, mais non irréversibles, puisque l'humanité qui les a causés peut encore les résoudre. L'utilisation abusive de produits chimiques agricoles existe aussi dans le tiers-monde, de même que la mécanisation à outrance, qui enlève des emplois aux gens. L'éco-développement doit absolument être favorisé dans le Sud.

En conclusion, les membres de l'atelier ont souhaité, comme les conférenciers McLaren et MacNeill, un changement d'attitude des Canadiens et Canadiennes face à l'écologie. On peut toujours espérer que les gouvernements interviennent les premiers pour transformer les pratiques de la population, mais, en réalité, c'est aux citoyens de faire pression sur l'État pour que se réalisent les réformes en faveur du respect de l'environnement.

5. La pauvreté et l'environnement : Les réactions du Canada

M. David Braide s'est dit enchanté que dans le cadre de la conférence, on emploie une définition large de la sécurité. Le lien entre les problèmes environnementaux, la pauvreté et l'insécurité est clair à ses yeux. Cependant, il a noté que les efforts déployés pour préserver l'environnement se heurtent aux aspirations légitimes des pays en développement qui veulent accélérer leur croissance économique.

M. Douglas Lindores a signalé les efforts du Canada dans les domaines de l'environnement et du développement. Il a d'abord soutenu que la perspective fondamentale selon laquelle tous les problèmes humains sont interdépendants constitue le point de départ de toute action ayant l'aide et le développement pour objets. La pauvreté du tiers-monde nous touchera tous à long terme, surtout parce qu'il ne peut y avoir de paix dans un monde où la misère est à ce point répandue. La pauvreté dans les pays du Sud engendre une population de sans-abri et de chômeurs qui s'organisent pour se défendre et contre qui les gouvernements recourent à la répression brutale. La violence est alors endémique et elle débouche souvent sur des affrontements régionaux. Les problèmes écologiques, causés surtout par le style de vie extravagant de l'Occident, font augmenter les conflits

au tiers-monde. L'accès à l'eau potable et aux sols fertiles devient plus difficile, ce qui engendre des mouvements de masse de réfugiés et, par conséquent, de nouveaux conflits.

M. Lindores a d'abord traité de l'aide canadienne au développement et de la pauvreté. Il serait naïf de croire que nous pouvons résoudre le problème de la pauvreté par l'aide publique au développement (APD). En fait, les politiques de l'ACDI n'ont pour objectif que d'alléger les problèmes des pays en développement, en attendant que ceux-ci puissent trouver leurs propres solutions. D'ailleurs, rappelle le conférencier, les nations du tiers-monde assument elles-mêmes 80 p. 100 de leurs dépenses de développement. Le montant annuel total de l'APD dans le monde est plutôt modeste, si l'on considère qu'il équivaut environ à ce que le Canada consacre annuellement à la santé et à l'éducation. Si toute l'APD servait à payer la dette du tiers-monde, celle-ci ne serait liquidée qu'en 2024. Nous devons donc être modestes à propos de l'incidence de nos programmes d'aide.

Le gouvernement canadien a annoncé en mars 1988 sa nouvelle politique de développement qui met l'accent sur les besoins des pays les plus pauvres. Ainsi, dans les cinq prochaines années, 45 p. 100 de l'aide canadienne ira à l'Afrique, 39 p. 100 à l'Asie et 16 p. 100 à l'Amérique latine. De plus, ce sera sur les membres les plus pauvres de ces sociétés que seront axés les programmes canadiens. Enfin, notre pays a décidé de prendre des initiatives relativement à la dette.

Sur ce dernier point, M. Lindores a tenu à préciser la position canadienne, qui est de rechercher une solution à long terme au problème de la dette, une solution qui soit constructive, coopérative et internationale. Le Canada a déjà pris quelques initiatives unilatérales. Par exemple, depuis janvier 1986, les programmes d'aide financière sont graduellement transformés, de sorte que les prêts deviennent des dons : en effet, les portions non utilisées des prêts consentis sont transformées en dons. En 1987, Ottawa a effacé la dette de treize pays pauvres. Donc, selon M. Lindores, le Canada, depuis 1986, évite d'endetter davantage les pays les plus pauvres, et d'autres mesures devraient bientôt s'ajouter à la liste. Cependant, notre pays ne croit pas qu'il soit sage d'effacer complètement la dette. Le gouvernement ne tient pas à affaiblir la crédibilité du système financier international. Aussi, comme on pense que la plupart des pays sous-développés pourront payer au moins une partie de leur dette éventuellement, il s'agit pour le Canada de prôner des solutions appropriées et flexibles qui permettraient aux débiteurs de gagner du temps, en attendant d'avoir les moyens de s'acquitter de leurs obligations.

Enfin, toujours au sujet de la lutte contre la pauvreté dans le tiers-monde, le Canada se distingue par l'importance qu'il accorde au développement des ressources humaines. Notre pays est un chef de file en ce qui a trait au rôle des femmes dans le développement. L'ACDI exige aujourd'hui que les femmes soient associées à la gestion des projets de développement qu'elle finance, et qu'elles en profitent également.

Selon M. Lindores, le Canada s'achemine peu à peu dans la bonne direction au sujet de l'environnement du tiers-monde. En 1983, l'ACDI a créé chez elle le bureau du conseiller sur l'environnement. Depuis 1987, tous les projets financés par l'organisation doivent être étudiés par rapport à leurs effets possible sur l'écologie. Des programmes d'information et de formation ont été établis pour aider les gouvernements des pays en voie de développement à gérer les dossiers de l'environnement. La création d'un centre canadien pour l'étude du développement soutenable a été annoncée. Cependant, reprenant l'argument de M. MacNeill, M. Lindores a affirmé que le Canada doit d'abord régler ses propres problèmes de pollution avant de sermonner les États pauvres sur ce qu'ils devraient faire.

M. Lindores a conclu en citant un extrait du rapport Brandt :

L'histoire nous a enseigné que les guerres engendrent la famine, mais nous savons moins que la pauvreté massive peut conduire à la guerre ou aboutir au chaos. La paix ne peut prévaloir là où règne la faim. Celui qui veut bannir la guerre doit aussi bannir la pauvreté massive. Moralement, cela revient au même qu'un être humain soit tué par la guerre ou par la famine du fait de l'indifférence des autres.

Pendant la discussion, M. Lindores a répondu à de nombreuses questions de l'auditoire. Il a nié que la vente d'un irradiateur d'aliments de 4,5 millions de dollars à la Thaïlande soit en contradiction avec la stratégie environnementale de l'ACDI, puisque l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture acceptent l'irradiation des aliments, et que le Canada assujettit à des mesures de sécurité très strictes la vente des appareils radiologiques.

M. Lindores a mentionné que l'efficacité et la conservation énergétiques ne sont pas des éléments clefs de la politique d'aide canadienne. C'est en Occident, où l'on consomme la plus grande partie de l'énergie mondiale, que cet objectif doit prédominer. Au sujet de la déforestation, le conférencier a affirmé que ce problème sera réglé lorsque

l'électrification rurale permettra aux gens de se passer du bois pour répondre à leurs besoins énergétiques. Cependant, le choix d'un mode de production d'énergie est difficile : les combustibles fossiles polluent l'atmosphère tandis que le nucléaire et l'hydroélectricité présentent d'autres inconvénients. L'ACDI a dû renoncer à l'énergie solaire, vu le coût élevé et le peu de fiabilité des machines servant à la produire. L'énergie de la biomasse semble toutefois assez prometteuse.

La limitation des naissances ne pourra survenir en définitive qu'après une augmentation du bien-être matériel dans le tiers-monde. En attendant, le Canada fait ce qu'il peut, en participant au programme de l'ONU concernant la population, en collaborant bilatéralement avec certains pays qui demandent des projets de planification des naissances, et en appuyant le travail de plusieurs organismes non gouvernementaux. Ces derniers font en fait le gros du travail dans ce domaine.

Une participante a proposé que l'ACDI exige dans ses projets la participation des handicapé(e)s physiques, comme elle exige la participation des femmes. M. Lindores a pris note de cette idée.

Enfin, le conférencier a dû aborder une question délicate : les bénéfices que nous tirons de l'aide internationale. Il a admis que le Canada soutient une stratégie selon laquelle le pays qui reçoit l'aide doit acheter des biens et des services canadiens (aide liée). Cependant, on a réformé les programmes d'aide au cours des dernières années. En fait, 65 p. 100 de l'aide canadienne n'est pas liée, puisqu'elle est «acheminée» par les organismes intergouvernementaux et les organismes non gouvernementaux. Quant aux 35 p. 100 des cas où il s'agit d'aide bilatérale, huit fois sur dix l'aide est toujours «liée». Dans l'esprit de la réforme des programmes d'aide aux pays les plus pauvres, on a réduit à 50 p. 100 la proportion de l'aide liée, pour ce qui concerne l'Afrique.

III- LA SÉCURITÉ DIPLOMATICO-MILITAIRE

1. Les perspectives de désarmement nucléaire

Mme Harriet Critchley a présenté le sujet du désarmement nucléaire. Elle a d'abord observé que la «paix éclate partout» en 1988, avec l'accord sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan, la fin du conflit irano-irakien et le règlement possible des conflits intéressant la Namibie et le Kampuchéa. L'ONU semble aujourd'hui beaucoup plus efficace pour favoriser la paix et la sécurité internationales qu'elle ne l'était il y a quelques années. Cependant, a rappelé la conférencière, les États membres de l'Organisation n'ont pas pu s'entendre sur un communiqué final à l'issue de la Troisième Session extraordinaire sur le désarmement (UNSSOD III) à l'été 1988. À la première Session extraordinaire, en 1978, on s'était entendu sur l'objectif du désarmement graduel et complet, et le communiqué final de la deuxième Session, en 1982, a repris plusieurs des conclusions de 1978. Mme Harriet Critchley s'est donc demandé quel degré de priorité les gouvernements accordent vraiment au désarmement nucléaire, au-delà des apparences d'une nouvelle détente.

Le professeur Richard N. Lebow n'a pas tenté de répondre à la question de Mme Harriet Critchley. Il a soutenu que nous nous trouvons à une époque-charnière et que les prochaines années nous révéleront si les objectifs de l'ONU pourront être atteints.

M. Lebow a commencé sur une note optimiste, signalant à son auditoire qu'il y a seulement cinq ans, il aurait affirmé qu'il n'y avait pas de possibilités de désarmement nucléaire. Toutefois, trois faits récents permettent de voir la réalité internationale sous un jour plus favorable.

La conférence au sommet de Reykjavik a été un événement extraordinaire. M. Gorbatchev y a proposé de démanteler les euromissiles, de conclure des accords sur les autres armes à courte portée, y compris celles des autres puissances nucléaires, et de réaliser le désarmement nucléaire total d'ici l'an 2000. L'importance de Reykjavik tient d'abord à la préparation de l'accord sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), c'est à dire le premier accord par lequel les superpuissances ont accepté de détruire des armes nucléaires. Plus fondamentalement, cette conférence au sommet a été

la première où l'on a parlé sérieusement de la possibilité d'opérer un désarmement nucléaire complet. L'élimination des armes nucléaires est devenue un objectif réaliste et légitime de la politique étrangère des superpuissances.

En vertu de l'accord sur les FNI, les États-Unis et l'Union soviétique détruiront 3 457 missiles SS-20, Pershing II et de croisière. Ce traité accroît la stabilité stratégique : il élimine des armes que les Soviétiques ont toujours considérées comme étant très menaçantes puisqu'elles mettaient Moscou et leurs principaux centres de commandement à la merci d'une attaque-surprise (le délai d'alerte n'aurait été que de six minutes). Mais le plus important aspect de l'accord FNI, c'est qu'il permet d'espérer d'autres traités de désarmement. En effet, il constitue un précédent à un double titre : il impose la légitimité du désarmement à l'opinion publique américaine et il confirme, pour la première fois depuis 1946, l'acceptation par les Soviétiques des inspections sur place.

Enfin, M. Lebow estime que la reprise des pourparlers START constitue un autre sujet d'optimisme. Un accord pourrait être signé dès l'année prochaine, par lequel les deux superpuissances renonceraient à 1 600 vecteurs et à 6 000 ogives nucléaires; chacune ne garderait que 154 de ses missiles lourds basés à terre. Naturellement, M. Lebow est bien conscient des problèmes que posent les missiles de croisière, les lanceurs mobiles et l'Initiative de défense stratégique (IDS). Néanmoins, il soutient qu'un accord est possible si les Américains renoncent à leur plan de défense spatiale.

Le conférencier a commenté brièvement les causes de cette évolution spectaculaire. Il ne croit pas que la ligne dure adoptée par le président Reagan au début des années 1980 ait été déterminante. En fait, a-t-il fait observer, les Soviétiques n'ont accepté de négocier sérieusement que lorsque M. Gorbatchev a pris le pouvoir en URSS. L'insistance des Européens qui tenaient à lier le déploiement des euromissiles à la limitation des armements (dans la double décision de 1979) a aussi été un facteur décisif. L'influence de l'opinion publique européenne dans ce changement doit par ailleurs être mentionnée.

Cependant, M. Lebow estime que la prise en compte de certains facteurs peut mener au pessimisme. Premièrement, il rappelle que les têtes d'affiche des deux grands partis américains ont exprimé leur scepticisme face à la maîtrise des armements pendant la campagne présidentielle. On peut donc prévoir que le prochain gouvernement américain ne sera pas ardemment pacifiste. Deuxièmement, il existe en Occident une très forte

coalition multinationale contre la réduction des armements. Cette alliance des élites américaines et des conservateurs européens semble pour l'instant plus forte que l'autre coalition potentielle, à savoir celle des pacifistes américains et européens et de la gauche européenne. Troisièmement, la question de l'IDS fait toujours problème. Il est évident que nul traité sur les armes stratégiques ne pourra être signé tant que Washington poursuivra la réalisation de ce projet : le déploiement des défenses spatiales américaines pourrait conférer une capacité de première frappe aux États-Unis, car l'IDS rendrait ceux-ci invulnérables face aux représailles soviétiques. Dans ce cas, l'URSS n'aurait d'autre option que de renforcer sa propre seconde frappe en augmentant le nombre de ses missiles. Avec l'introduction de défenses spatiales, il ne serait donc pas question pour l'URSS de réduire ses forces stratégiques.

M. Lebow a ensuite offert deux scénarios sur le désarmement. Le scénario optimiste envisage des réductions sensibles des arsenaux nucléaires et il postule que les relations américano-soviétiques continuent à s'améliorer, que les publics américain et européen acceptent et encouragent le désarmement, et que M. Gorbatchev se maintient au pouvoir, en poursuivant la modernisation économique de son pays aux dépens de la militarisation. La transformation prévue de la doctrine militaire conventionnelle soviétique en Europe, qui renoncerait à un dispositif «défensif-offensif» pour préconiser une position «défensive-défensive» pourrait diminuer l'insécurité européenne et faciliter la réduction des arsenaux nucléaires.

Le scénario pessimiste correspond à un échec du désarmement. La principale cause en serait la chute de M. Gorbatchev (par exemple, s'il ne pouvait pas satisfaire aux demandes d'ordre économique formulées par son peuple). La fin de la perestroïka renforcerait la positions des faucons occidentaux, et M. Bush reviendrait à une attitude intransigeante et encouragerait l'IDS, ce qui conduirait à une troisième guerre froide.

M. Lebow estime que la réalité se situera probablement quelque part entre les deux scénarios. Il se refuse à une plus grande précision car, le futur n'étant jamais le résultat de la projection linéaire du passé, il faut se méfier de toute prédiction. Après tout, bien des choses peuvent encore se produire d'ici l'an 2000.

Pendant la période de questions, le professeur Lebow a abordé de nombreux sujets. Il a soutenu qu'il est hautement improbable que les deux superpuissances intègrent les problèmes du globe et le sort du tiers-monde à leur définition de la sécurité et qu'elles acceptent de faire participer l'ONU davantage au processus de désarmement. Il a aussi nié (et déploré) que les problèmes économiques des États-Unis amènent Washington à ressentir un besoin de désarmer, tant il est impossible pour le président de contourner les exigences du Pentagone.

M. Lebow a affirmé que les dirigeants soviétiques sont vraiment opposés à la «guerre des étoiles», parce qu'ils tiennent à limiter les armements pour libérer des ressources au profit de la modernisation économique. L'opposition à l'IDS existe aussi aux États-Unis, même chez les militaires qui craignent que ce projet absorbe une trop grande part de leurs budgets dans l'avenir. M. Lebow remarque d'ailleurs que, depuis sa conception, l'IDS a changé de caractère : à l'origine, c'était un grand dessein pour la protection complète de l'Amérique du Nord, mais aujourd'hui, il s'agit plutôt d'un projet de défense terminale des emplacements militaires. Toutefois, même cette version de la défense stratégique est inacceptable pour les Soviétiques. Ce sont les Américains qui vont décider de l'avenir du désarmement par le biais des décisions qu'ils prendront sur l'IDS.

M. Lebow n'a pas voulu se prononcer sur les questions intéressant la politique étrangère canadienne, notamment sur l'achat de sous-marins à propulsion nucléaire et sur la participation à l'OTAN. À ce dernier égard, il a cependant tenu à rappeler qu'avant de décider de se retirer de l'Organisation, le Canada devrait prendre en considération une conséquence importante, soit l'augmentation probable du sentiment d'insécurité chez les partenaires du Canada, tout spécialement chez les Européens.

Le conférencier reconnaît l'influence des mouvements pacifistes sur la politique des États, surtout en Europe. Il ne faudrait toutefois pas surestimer le mouvement en place aux États-Unis, qui n'a pas la puissance des mouvements des années 1960 qui militaient pour les droits civiques et contre la guerre du Vietnam.

Enfin, le professeur Lebow a critiqué certaines politiques de rechange concernant la défense; la naïveté de leurs partisans est de ne pas comprendre que le type de défense que l'on adopte dépend de l'environnement politique. Il faut améliorer les relations entre les grandes puissances avant d'envisager le passage à une défense «passive» ou «non provocatrice».

2. La limitation des conflits régionaux

Mme Liisa North a présenté ce sujet aux congressistes, et elle a repris les thèmes écologiques développés par MM. Loxley, McLaren et MacNeill et par Mme Fournier. Elle en a donné sa propre interprétation en se situant dans le cadre d'un conflit régional, celui de l'Amérique centrale. La dégradation de l'environnement qui crée tant de problèmes dans la région est, pour Mme North, essentiellement causée par des relations de pouvoir inégales. La région n'est pas surpeuplée, a-t-elle soutenu : le problème découle en grande partie du fait que les terres arables appartiennent à un petit nombre de grands exploitants. En accordant la priorité aux cultures d'exportation, on engendre la déforestation, l'érosion et l'épuisement des sols. Les guerres et les interventions militaires américaines ont aussi des conséquences écologiques graves. En 1986, des manoeuvres américano-honduriennes ont causé des feux de forêt qui ont détruit 140 000 pins et un projet de reboisement amorcé six ans auparavant au Honduras. Le taux de déforestation de ce pays a doublé au cours des dernières années, en raison des manoeuvres militaires, de la guérilla menée par les contras et de l'afflux de réfugiés. Ainsi, a estimé Mme North, le Canada gaspille ses ressources dans les projets de reboisement. Notre pays ferait mieux d'aider à régler les problèmes politiques fondamentaux de la région, en soutenant activement le processus de paix en Amérique centrale.

M. Jean-Pierre Derriennic a abordé le problème des conflits régionaux d'une toute autre manière. Il a émis l'hypothèse que les conflits régionaux dépendent de plus en plus des décisions des acteurs locaux concernés et qu'il devient difficile pour les intervenants de l'extérieur de les limiter. Il est sûr que le contexte international exerce toujours son influence, soit parce que les risques d'escalade des conflits régionaux mobilisent parfois les grandes puissances, parce que la dépendance des acteurs locaux pour l'accès à certaines ressources (ex. : armements) les expose à la manipulation, ou parce que les

conflits régionaux sont symboliquement liés aux conflits de plus grande envergure. Mais aucune intervention extérieure ne peut garantir le succès d'une politique de paix.

M. Derriennic a voulu illustrer, grâce aux conflits israélo-arabe et irano-irakien, les difficultés que l'intervention des grandes puissances comporte. En particulier, il s'est attaché à montrer que les efforts des puissances extérieures pour restreindre un conflit le prolongent le plus souvent.

Le conflit du Moyen-Orient est né en dehors du conflit Est-Ouest, mais il s'en est rapproché, surtout entre 1967 et 1973, sans toutefois se confondre avec lui. Les interventions des grandes puissances, par le biais du Conseil de sécurité, n'ont pas influé sur la fin des combats en 1967, alors qu'Israël avait rapidement atteint son but, et elles n'ont pas mis fin à la guerre d'usure de 1970, qui cessa lorsque l'alliance de l'URSS avec l'Égypte permit à cette dernière de refaire ses forces. La résolution de l'ONU a probablement favorisé l'arrêt des hostilités en 1973, car en fin de compte, l'Israël ne souhaitait pas écraser l'Égypte et voulait ainsi conserver la possibilité de mener des pourparlers de paix ultérieurs. La médiation américaine a aidé Israël et l'Égypte à conclure le traité de paix de 1977, mais, en dernière analyse, c'est le changement de politique par Le Caire qui l'a rendu possible. L'influence des États-Unis sur Israël est aussi souvent surestimée. Les Américains ne peuvent pas exercer trop de pressions sur Israël et risquer que ce pays se retranche dans un isolationnisme agressif basé sur la menace d'utilisation de ses armes nucléaires. Cela dit, les États-Unis auraient quand même pu tenter d'empêcher l'invasion du Liban dès janvier 1982 et l'implantation de colonies juives en Cisjordanie.

Le cas de la guerre du Golfe est complètement différent. Les protagonistes dans ce conflit sont non alignés et moins dépendants des Grands (entre autres parce que les armes qu'ils utilisent sont moins sophistiquées que celles du Moyen-Orient, et parce qu'ils possèdent plus de ressources, en particulier le pétrole).

Les fournisseurs de l'Irak n'ont pas empêché l'attaque initiale (qui était prévisible dès mai 1980) parce qu'ils ne se sont jamais consultés sur le sujet : de toutes façons, le roi Hussein aurait attaqué, puisque son plan était justement d'obtenir une victoire rapide que les embargos n'auraient pas pu empêcher. La guerre du Golfe n'a pas pu être arrêtée ensuite, car tout embargo radical aurait favorisé l'Iran, pays qui avait l'avantage

sur les plans démographique et économique; or, personne ne souhaitait la victoire de Téhéran. La guerre s'est terminée par suite de l'épuisement iranien, causé par les embargos sur les armes, la baisse des prix du pétrole en 1985, les difficultés de financement sur les marchés internationaux et l'intervention des États-Unis dans le Golfe, ce qui a empêché le régime iranien de répliquer aux attaques aériennes irakiennes après l'été 1987.

Le professeur Derriennic s'est ensuite attaché aux aspects symboliques des deux conflits. Le conflit israélo-arabe se caractérise par un investissement symbolique important de la part des puissances extérieures, alors que la guerre du Golfe représente un cas typique d'abstention symbolique. M. Derriennic considère que les liens symboliques entre le niveau régional et le niveau mondial sont préférables à l'abstention. Ils favorisent une plus grande compréhension des motivations des intervenants dans le conflit et permettent la stabilité et, jusqu'à un certain point, la modération, même si, en revanche, ils rigidifient les positions dans la région comme chez les puissances extérieures. L'abstention symbolique engendre plutôt le cynisme et l'indifférence, deux attitudes flagrantes dans les ventes officielles et secrètes d'armes aux deux belligérants du Golfe. Toutefois, l'abstention symbolique est parfois utile aux parties cherchant à régler un conflit : dans le cas de la guerre irano-irakienne, en effet, elle a permis de délaisser la question de savoir à qui incombait la responsabilité initiale du conflit, pour mettre plutôt l'accent sur son règlement.

M. Derriennic a donc conclu qu'il n'existe pas de recette miracle à notre époque pour prévenir un conflit régional ou pour y mettre fin. Les situations régionales sont trop dominées par les acteurs locaux pour que tous les efforts de médiation puissent réussir en cas de conflit. Dans sa politique étrangère, un pays doit considérer chaque situation séparément et opter pour la prévention ou la médiation lorsque c'est possible, en investissant symboliquement juste assez pour soutenir l'action diplomatique et stabiliser les positions des adversaires, mais pas trop, de façon à éviter des rigidités qui empêcheraient le règlement des conflits. Les États extérieurs doivent accepter de ne pas être les maîtres absolus des situations régionales et convenir que leurs tentatives de modération ne permettront pas à coup sûr de limiter les conflits dans le temps.

3. Atelier sur les conflits et les armements

M. Kal Holsti a proposé aux participants à l'atelier de se demander d'abord à quel genre d'environnement international l'on doit s'attendre en l'an 2000, puis de définir des voies d'action possibles pour le Canada, dans le contexte de la paix et de la sécurité.

Premièrement, les participants ont conclu que l'on peut s'attendre à une intensification notable des problèmes de sécurité dans le tiers-monde, car les rivalités régionales y continueront de sévir, attisées peut-être par le sous-développement, la surpopulation et la dégradation de l'environnement. De plus, la conversion des budgets militaires en faveur du développement économique n'est guère probable, selon le professeur Holsti, parce que les forces armées du tiers-monde ne servent pas qu'à faire la guerre : elles intimident les adversaires potentiels, elles font un travail de police, elles préservent le statut et le prestige internationaux du régime, elles constituent un moyen de mobilité sociale, elles permettent aux chefs d'État de fanfaronner, etc. Bref, elles sont la police d'assurance de tout régime.

Cependant, on peut être beaucoup plus optimiste au sujet des relations américano-soviétiques. D'après M. Holsti, la politique soviétique s'est tellement transformée ces dernières années que, même si M. Gorbatchev était renversé, son successeur ne pourrait pas vraiment revenir en arrière au point de retirer au redressement économique et à la détente la priorité leur étant accordée maintenant.

Les participants se sont ensuite interrogés sur la politique canadienne dans cette conjoncture internationale. On a reconnu que très peu de choses ont changé depuis au moins vingt-cinq ans : on met toujours l'accent sur l'Europe et sur l'OTAN, comme en fait foi le Livre blanc sur la défense publié en 1987. Le projet d'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire n'annonce pas un repli sur une position nationale de défense, car le Livre blanc situe cette force sous-marine dans le cadre du rôle traditionnel de soutien assumé par le Canada dans l'Atlantique Nord plutôt que dans le contexte d'un déploiement tous azimuts en vertu duquel les régions de l'Arctique et du Pacifique Nord recevraient tout autant d'attention.

Naturellement, plusieurs participants sont intervenus contre cette force navale et contre la participation à l'OTAN, en soutenant que ces moyens de préserver la sécurité étaient dépassés et dangereux, dans la perspective défendue par le célèbre essayiste Gwynne Dyer. D'après ces participants, le Canada pourrait se contenter d'assurer sa propre sécurité (y compris dans le Nord) et de se spécialiser dans les opérations onusiennes de maintien de la paix. Certains intervenants sont allés plus loin encore sur la voie de l'internationalisation, en proposant par exemple que le Canada renonce à ses territoires arctiques et en confie la gestion au Conseil de tutelle des Nations-Unies.

Ces idées ont été rejetées par plusieurs. On a défendu l'adhésion à l'OTAN, parce qu'elle constitue une obligation à la fois politique et morale du Canada face à ses alliés européens et qu'elle est en définitive plus économique que la neutralité. Le professeur Derriennic a avancé un argument peu connu en faveur de la participation à l'OTAN. Il estime que l'Alliance favorise la paix entre les États européens (ex. : Grèce et Turquie) et que le Canada y est un médiateur de premier plan. M. Holsti s'est demandé si la Communauté économique européenne (CEE) n'était pas en fait le grand pacificateur en Europe, et si l'on pouvait vraiment craindre une guerre entre deux démocraties libérales, alors que cela ne s'est jamais produit. M. Derriennic a préféré parler de conflits plutôt que de guerres : il a souligné que la CEE ne résoud pas le problème de l'insécurité militaire. Advenant la fin de l'OTAN, on assisterait soit à l'unification politique de l'Europe, soit à la réunification de l'Allemagne, deux possibilités peu souhaitables parce qu'elles provoqueraient l'émergence d'un nouveau pôle de puissance international (européen ou allemand), ce qui créerait de nombreux obstacles aux calculs stratégiques et au désarmement. La réunification allemande aviverait les conflits européens.

Selon les opposants de l'internationalisation de l'Arctique, celle-ci irait aussi contre les obligations du Canada, elle ne garantirait pas plus de progrès vers l'internationalisme, et elle pourrait être un motif de conflit entre les États-Unis et l'URSS. Les tenants d'une ligne modérée en politique étrangère ont aussi attaqué leurs critiques qui n'auraient jamais été capables de s'entendre sur une politique cohérente susceptible de remplacer nos objectifs actuels. Les partisans de la neutralité ont répondu que leurs objections n'ont jamais été prises au sérieux ni discutées par les fonctionnaires et les milieux politiques.

4. Guerre et paix : les réactions canadiennes

Parlant de la création de l'ICPSI, le professeur Ron Fisher a évoqué la morale du fameux proverbe : «Il vaut mieux allumer une chandelle que de maudire la noirceur.» Partageant avec le professeur Lebow l'idée selon laquelle nous nous trouvons à une période critique de l'histoire, caractérisée par des possibilités de désarmement nucléaire et de réduction des tensions entre les superpuissances, il s'est néanmoins dit assez pessimiste. Les conflits nationaux ne seront pas réglés facilement, et ils constituent une menace importante pour la sécurité régionale et mondiale. Transformer un monde orienté vers la guerre en un monde où la paix serait la seule priorité équivaut, selon le professeur Fisher, à faire faire demi-tour à un super-pétrolier : c'est une tâche qui exige temps, patience et adresse.

Dans son exposé sur le Canada et la sécurité globale, M. Geoffrey Pearson a tenté de cerner les principaux points de convergence et de divergence entre Canadiens et Canadiennes sur le rôle international de notre pays, et il a formulé quelques idées pour l'élaboration d'une politique authentique de paix et de sécurité qui pourrait rallier une majorité de citoyens, tout en étant adaptée aux possibilités et aux contraintes propres au système international contemporain.

M. Pearson a d'abord décrit les prescriptions de l'école traditionnelle sur la politique canadienne de sécurité. Dans cette perspective, le Canada est avant tout un allié des États-Unis, comme il fut naguère un allié de la Grande-Bretagne. Puisqu'aucune menace directe ne pèse sur la sécurité du Canada, en particulier à cause de sa position géographique, il ne peut envisager sa sécurité que comme le font ses principaux alliés. L'OTAN est tout indiquée pour préserver la sécurité canadienne parce que par le biais de cette alliance, les États-Unis mettent leurs forces militaires au service des Européens et des Canadiens, sans toutefois dominer unilatéralement leurs partenaires. Le Canada doit donc maintenir un contingent en Europe et suivre les consignes de l'OTAN en matière de stratégie et de maîtrise des armements. Notre pays doit aussi soutenir le NORAD et les efforts déployés au chapitre du maintien de la paix.

La deuxième école veut un double rôle pour la politique canadienne en matière de sécurité : participer à l'OTAN et renforcer la défense du territoire national, surtout à cause de la menace nouvelle que font peser les missiles de croisière déployés à bord des sous-marins et des avions opérant dans l'Arctique. Cette perspective prévoit un rôle important pour notre marine, qui aurait pour tâche de patrouiller le long d'un littoral plus étendu encore que celui de l'Union soviétique. C'est la position du gouvernement conservateur.

La troisième école préconise que l'on se préoccupe d'abord de la sécurité du territoire. Le Canada devrait se retirer de l'OTAN et déployer ses forces au pays, en particulier dans le Nord, où la menace principale ne provient pas des Soviétiques mais bien des Américains, qui contestent notre souveraineté dans cette région. Le gouvernement devrait aussi proposer des politiques de limitation des armements distinctes de celles de l'OTAN et renforcer le rôle du Canada dans le contexte du maintien de la paix. C'est la position du Nouveau Parti démocratique (NPD).

Il y a un certain nombre de points communs entre ces positions. D'abord, aucune ne préconise le désarmement unilatéral. Au contraire, elles proposent toutes de maintenir au niveau actuel ou d'accroître les dépenses militaires. La défense de l'Amérique du Nord, dans le cadre du NORAD ou parallèlement aux États-Unis, est aussi un objectif unanime. Enfin, tous approuvent le rôle que le Canada assume dans les forces des Nations-Unies.

D'après M. Pearson, trois grands thèmes préoccupent la population canadienne, et il n'y a pas unanimité sur ces questions. Premièrement, on ne s'entend pas sur la façon de contrer la menace principale pesant sur la sécurité du Canada, c'est-à-dire la guerre nucléaire. Pour plusieurs, la participation aux activités dissuasives de l'OTAN est la seule solution. D'autres, tout en adhérant à cette vue, estiment que le Canada pourrait contribuer moins activement à la dissuasion, mais jouer à cet égard un rôle tout aussi important, par exemple en se spécialisant dans les activités de surveillance, de détection et d'alerte. Toutefois, pour beaucoup, la guerre nucléaire risque davantage de se produire par la suite de l'escalade d'un conflit au tiers-monde qu'en raison d'une attaque-surprise de l'URSS en Europe. Selon ce scénario, la politique canadienne devrait s'orienter vers la médiation des conflits régionaux, la non-prolifération et la participation

aux opérations de l'ONU. En fait, d'après M. Pearson, une telle politique axée sur les conflits régionaux ne pourrait pas nous dispenser de soutenir la défense de l'Europe, car les dirigeants du Canada doivent toujours prévoir le pire, c'est-à-dire une guerre en Europe.

La place à accorder à la protection de la souveraineté dans la politique de sécurité occasionne une deuxième controverse. En fait, il s'agit essentiellement d'établir si l'URSS est (ou n'est plus) la menace principale pour notre souveraineté. En fonction de la réponse donnée à cette question, le Canada décidera s'il peut assurer la défense de son territoire en dehors du cadre du NORAD.

Troisièmement, le Canada doit-il continuer à soutenir les positions communes de l'Alliance atlantique en matière de stratégie et de limitation des armements ? Les opinions des alliés tendent à diverger à cet égard, surtout face aux initiatives de l'Union soviétique. Doit-on encourager une telle divergence et se démarquer de la position américaine, ou maintenir l'unanimité ?

M. Pearson s'est ensuite attaché à définir une conception pragmatique de la politique de paix et de sécurité qui pourrait assurer au gouvernement un appui considérable au pays.

Au sujet du désarmement, le Canada et ses alliés européens craignent que les pourparlers sur les armes nucléaires échouent à cause de l'entêtement des Américains qui veulent poursuivre le déploiement de défenses spatiales. Si les négociations américano-soviétiques achoppent sur cette question, notre pays devra exprimer vigoureusement son adhésion au principe de la réduction des armements. Par ailleurs, le Canada, parce que son territoire se situe sur la trajectoire projetée des missiles de croisière, devra faire connaître ses vues sur la formule de déploiement et de limitation de ces engins qui serait la plus favorable à ses intérêts. Notre pays devrait aussi revenir sur une question qui lui tient à coeur depuis près de trente ans : l'interdiction totale des essais nucléaires. Les États-Unis affirment qu'ils n'envisageront cette possibilité que le jour où l'on décidera d'abandonner les armes nucléaires; le monde s'est donc orienté vers une interdiction progressive des essais atomiques, mais sans grands résultats. Pourtant, l'interdiction totale serait un des principaux instruments à employer pour atteindre l'objectif unanimement approuvé qu'est la non-prolifération nucléaire.

Pour mieux assurer la défense de l'Arctique, que ce soit unilatéralement ou en collaboration avec les Américains, le Canada serait obligé de mobiliser beaucoup de ressources et de choisir entre deux solutions potentiellement impopulaires : l'abandon de certaines de nos responsabilités envers l'OTAN, ou la hausse de notre budget militaire. Toutefois, M. Pearson pense qu'au lieu de prendre des décisions précipitées, le gouvernement du Canada devrait maintenir son contingent en Europe au niveau actuel, mais sans acheter des équipements coûteux, en attendant les résultats des pourparlers sur les réductions des forces conventionnelles en Europe. Le Canada devrait aussi soumettre la question du passage du Nord-Ouest à la Cour internationale de justice pour être fixé sur l'étendue de ses droits réels sur l'Arctique. Enfin, il aurait avantage à discuter avec ses alliés des options intéressant la défense et de l'Arctique et la limitation des armements dans cette région, et à analyser les moyens à prendre pour y vérifier les déplacements de sous-marins. D'ici là, le gouvernement devrait reporter l'achat des sous-marins nucléaires d'attaque.

Les questions régionales devront également retenir l'attention du Canada qui pourra profiter de son siège au Conseil de sécurité pour influencer sur le cours des choses. Pour la Namibie, un accord est en vue. Nous devons continuer à soutenir le processus de paix et envoyer des troupes là-bas si l'on nous le demande. Dans le cas du Moyen-Orient, on est très loin d'une solution. Le Canada peut toujours invoquer son statut de participant aux opérations de l'ONU pour ne pas prendre position sur la question palestinienne, mais M. Pearson estime que ce n'est pas souhaitable. Si la conférence de paix sur le Moyen-Orient échoue, le Canada devra prendre l'initiative et organiser un groupe de contact qui, placé sous la coupe du Conseil de sécurité, travaillerait au rapprochement entre les parties. En Amérique centrale, le principal espoir de règlement réside dans le plan de paix de M. Arias, président du Costa Rica. Si ce plan avorte, ce qui est très possible, le Nicaragua portera sa cause devant l'ONU. Le Canada devra alors contribuer aux efforts de médiation. Quoi qu'il arrive, dit M. Pearson, le Canada devra trouver une solution à son dilemme : ou bien adhérer à son principe de non-intervention, ou dénoncer l'intransigeance américaine dans la région.

Enfin, dans l'esprit de cette conférence pendant laquelle on a insisté sur les liens entre les aspects politiques, militaires, économiques et écologiques de la sécurité, M. Pearson a émis quelques observations sur l'objectif de la sécurité globale. Pour aller

dans cette direction, il nous faut une ONU en bonne santé. Or, il n'y a eu aucune réforme importante dans l'Organisation au cours des dernières années. On n'a connu qu'une diminution des services et des difficultés de fonctionnement depuis que les États-Unis ont commencé à réduire leurs contributions et à en retarder le versement. Pourtant, l'attitude positive de l'Union soviétique peut à l'heure actuelle favoriser bien des réformes. Une force permanente de maintien de la paix pourrait voir le jour. Le Conseil de sécurité pourrait porter à vingt le nombre de ses membres et instituer des consultations informelles entre ces derniers. Les Nations-Unies pourraient aider davantage à protéger l'environnement. La tâche diplomatique immédiate du gouvernement canadien, dans la poursuite de la sécurité globale, doit être de tenter de réconcilier les États-Unis et l'ONU, en profitant de ses relations privilégiées avec Washington.

En conclusion, M. Pearson a rappelé que Saint-Augustin définissait la paix comme étant «l'ordre bien disposé de toutes choses». Cette définition, qui suppose l'ordre, mais l'ordre dans la justice, sied bien aux objectifs de tous ceux et celles qui envisagent la sécurité comme une entité multipolaire.

* * * * *

Pour clore la conférence, M. Geoffrey Pearson a affirmé que la période actuelle se caractérise par le déclin de la confrontation Est-Ouest et la montée de nouveaux problèmes de sécurité. Les gouvernements doivent donc repenser leur ordre des priorités relativement à la paix et à la sécurité, et imaginer de nouvelles politiques axées sur le développement, la population, l'environnement et les conflits régionaux. Cependant, l'opinion publique aura un rôle capital à jouer pour amener ces changements d'orientation. Dans cette perspective, le travail au niveau local et les efforts d'éducation publique soutenus par l'ICPSI sont nécessaires pour favoriser l'émergence d'une plus grande conscience des problèmes mondiaux.

PARTICIPANTS ET CONFÉRENCIERS

ANDERSON, Phyllis, Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

ANDERSON, Stuart, Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

BARTON, William, ICPSI, Ottawa

BASTIEN, Denis, Sogestran Inc., Ottawa

BIETZ, Ron, Mennonite Central Committee, Winnipeg

BILD, Eva, ICPSI, Ottawa

BILD, Fred, ministère des Affaires extérieures, Ottawa,

BRAIDE, David I.W., Institut Niagara, Niagara-on-the-Lake

BRONSTONE, Adam, Winnipeg,

BRYANS, Michael, ICPSI, Ottawa

CATANA, Maria, ICPSI, Ottawa

CATT, Rheo, Winnipeg

CLARK, Stuart, Winnipeg

CLAYTON, M.J., Winnipeg

COLPITTS, Marjorie, Winnipeg

CONNELL, Susan, ICPSI, Ottawa

CRITCHLEY, W. Harriet, Université de Calgary, Calgary

DAFOE, John, Winnipeg Free Press, Winnipeg

DAY, Edith, Winnipeg

DERRIENNIC, Jean-Pierre, Université Laval, Québec

DUNG, Vu Viet, Mennonite Central Committee, Winnipeg

EMBERLEY, Kenneth, Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

EPP, George K., Mennonite Studies Centre, Winnipeg

FELDSCHMID, Jurgen W., Winnipeg

FERGUSON, James, Université du Manitoba, Winnipeg

FERNANDES, Moses, Winnipeg

FISHER, Ron, Université de la Saskatchewan, Saskatoon

FLOOD, Audrey, Université de Winnipeg, Winnipeg

FOURNIER, Francine, Commission canadienne pour l'Unesco, Ottawa

GILMOR, Ingrid, Winnipeg

GRIERSON, I.M., Winnipeg

GROSS, Zack, The Marquis Project, Brandon

GUEST, Hessie J., Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

HAMLIN, Doug, ICPSI, Ottawa

HAMPSON, Fen, ICPSI, Ottawa

HANKS, G.A. (Mme), Winnipeg

HANKS, G.A., Winnipeg

HARNDEN, Terry R., Winnipeg

HEDGE, Scott, Winnipeg

HOLSTI, Kal, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver

HOMONYLO, Christina, Ottawa

HUTCHEON, Terry, Grant Park High School, Winnipeg

JANZEN, Helen, Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

JENNINGS, Debra, The Marquis Project, Brandon

JUNGBAUER, Roy, Winnipeg

KHAN, Marilee, YM-YWCA de Winnipeg, Winnipeg

KHAN, Rais A., Université de Winnipeg, Winnipeg

KLASSEN, Aggie, Winnipeg

KLASSEN, Menno, Winnipeg

KLASSEN, Val, Winnipeg Coordinating Committee for Disarmament, Winnipeg

KLASSEN, William, Université de Toronto, Toronto

KORYTOWSKI, Andrea, Kelvin High School, Winnipeg

KURTZ, Willy, Mouvement canadien pour une Fédération mondiale, Winnipeg

LALONDE-MORISSET, Marie-Andrée, ICPSI, Ottawa

LANCUCMA, Paul, Winnipeg,

LAUNDY, Katherine, ICPSI, Ottawa

LEBOW, Richard Ned, Université Cornell, Ithaca

LENZMANN, Ed, Grant Park High School, Winnipeg

LEWIS, Stephen, ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations-Unies

LINDORES, Douglas, Agence canadienne de développement international, Hull

LINDSEY-WIESER, Anne, Winnipeg Coordinating Committee for Disarmament, Concerned Citizens of Manitoba Inc., Winnipeg

LONGMAN, Delza, Mouvement canadien pour une Fédération mondiale, Winnipeg

LOXLEY, John, Université du Manitoba, Winnipeg

MACDONELL, G.T., Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

MACDONELL, G.T. (Mme), Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

MACLEOD, E. Malcolm (Colonel), ministère de la Défense nationale, Ottawa,

MALCOLMSON, Robert, Université Queen's, Kingston

MARTEINSON, John, Canadian Defence Quarterly, Toronto

MATSUO, H., Winnipeg

MCKAY, Sue, Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

MCLAREN, Digby, Société royale du Canada, Ottawa

MCNEILL, Jim, Institut des recherches politiques, Ottawa

MYCHAJLYSZYN, Natalie, Winnipeg

NAIDU, M.V., Canadian Peace Research and Education Association, Université de Brandon,
Brandon

NORRIE, Helen, Association canadienne pour les Nations-Unies, Winnipeg

NORTH, Liisa, Université York, Toronto

O'DWYER, Gary, St. Mary's Secondary School, Cobourg

O'DWYER, Pauline, St. Mary's Secondary School, Cobourg

PEARSON, Geoffrey, ICPSI, Ottawa

PENNER, Leona, Mennonite Central Committee, Winnipeg

PENNER, Peter, Winnipeg

PETERS, Bert, Canadian Mennonite Bible College, Winnipeg

PETERS, Greti, Mennonite Central Committee, Winnipeg

PROCTER, Clint, Université de Winnipeg, Winnipeg

QAMAR, Ijaz, Ahmadiyya Muslim Association, Winnipeg

REED, Valerie, Winnipeg

REIMER, D.H., Physicians for the Prevention of Nuclear War, Winnipeg,

RICHARDSON, Boyce, Ottawa

RIOUX, Jean-François, Université Carleton, Ottawa

ROBERTSON, Henry, Winnipeg

ROBERTSON, Margaret J., Winnipeg

ROBINSON, Colin S., Winnipeg

ROUS, Melba M., Catholic Women's League, Canadian Catholic Organization for
Development and Peace, Winnipeg

SCHNEIDER, Hans, Selkirk

SCHNEIDER, Hans (Mme), Selkirk,

SCHREYER, Edward (Le Très honorable), Winnipeg

SHENKAROW, Lori, Winnipeg

STEWART, D.B., Association canadienne pour les Nations-Unies, Killarney

STEWART, D.B. (Mme), Association canadienne pour les Nations-Unies, Killarney

STINSON, John, Manitoba Association for Rights and Liberties, Winnipeg

STUART, Mary, YM-YWCA de Winnipeg, Winnipeg

TAYLOR, Chris, Collège de la défense nationale, Kingston

VAILLANCOURT, Jean-Guy, Université de Montréal, Montréal

VEAKES, Grant, Winnipeg

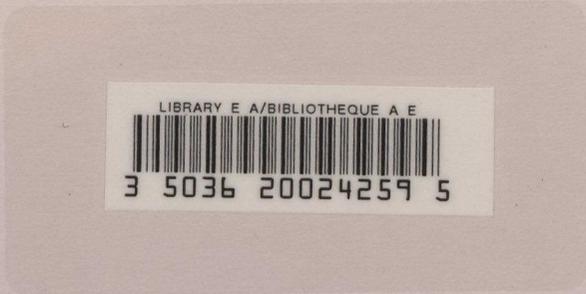
VEATCH, Richard, Université de Winnipeg, Winnipeg

WATTS, Beverley, Université du Manitoba, Winnipeg

WYLIE, H.G., Winnipeg

- TAYLOR, Chris, Collège de la défense nationale, Kingston
- O'DWYER, Gary, St. Mary's Secondary School, Cobourg
- VAILLANCOURT, Jean-Cy, Université de Montréal, Montréal
- O'DWYER, Pauline, St. Mary's Secondary School, Cobourg
- VEAKES, Grant, Winnipeg
- PEARSON, Geoffrey, KCPH, Ottawa
- VEATCH, Richard, Université de Winnipeg, Winnipeg
- PENNER, Leona, Mennonite Central Committee, Winnipeg
- WATTS, Beverly, Université du Manitoba, Winnipeg
- PENNER, Peter, Winnipeg
- WYLIE, H.G., Winnipeg
- PETERS, Bert, Canadian Mennonite Bible College, Winnipeg
- PETERS, Gretl, Mennonite Central Committee, Winnipeg
- PROCTER, Clint, Université de Winnipeg, Winnipeg
- QAMAR, Ijaz, Ahmadivya Muslim Association, Winnipeg
- REED, Valerie, Winnipeg
- REIMER, D.H., Physicians for the Prevention of Nuclear War, Winnipeg
- RICHARDSON, Boyce, Ottawa
- RIOX, Jean-François, Université Carleton, Ottawa
- ROBERTSON, Honey, Winnipeg
- ROBERTSON, Margaret J., Winnipeg
- ROBINSON, Colin S., Winnipeg
- ROUS, Misha M., Catholic Women's League, Canadian Catholic Organization for Development and Peace, Winnipeg
- SCHNEIDER, Hans, Selkirk
- SCHNEIDER, Haer (Mme), Selkirk
- SCHREYER, Edward (Le Très honorable), Winnipeg
- SHENKAROW, Leo, Winnipeg
- STEWART, D.B., Association canadienne pour les Nations Unies, Killarney
- STEWART, D.B. (Mme), Association canadienne pour les Nations Unies, Killarney
- STINSON, Jean, Manitoba Association for Rights and Liberties, Winnipeg
- STUART, Mary, YM-YWCA de Winnipeg, Winnipeg





LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20024259 5

